

Activation des comptes « téléservices »

Demande de bourse Lycée et inscription lycée rentrée 2018

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourses lycée se feront du **3 avril 2018 au 20 juin 2018**.

Pour en faire la demande, vous devez vous connecter à votre compte téléservices dont les codes vous ont été envoyés par mail en début d'année scolaire : il faudra vous munir de la déclaration d'impôt 2017 sur les revenus 2016.

Pour ceux qui n'ont toujours pas activé leur compte, un nouvel envoi a été effectué ce jour.

Il est indispensable d'activer votre compte pour la suite de la scolarité de votre enfant.

Au mois de juin, suite aux affectations des élèves, les familles devront confirmer l'inscription de leur enfant dans leur lycée en se connectant également à ce compte.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter Mme Senez, secrétaire de direction :
estelle.senez@ac-versailles.fr

Mme Senez

Secrétaire de Direction